

Yamauchi, Yoshimitsu (Japon)

[Original : anglais]

Note verbale

L'Ambassade du Japon auprès du Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à la note du Secrétariat ICCASP/25/SP/01/Corr.2 en date du 16 décembre 2025, a l'honneur de l'informer que le Gouvernement du Japon a décidé de proposer la candidature de M. YAMAUCHI Yoshimitsu, Directeur de l'Institut des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (UNAFEL) et Ambassadeur pour la coopération judiciaire internationale, au poste de juge à la Cour pénale internationale pour le mandat 2027-2036, dans le cadre des élections qui se tiendront lors de la vingt-cinquième session de l'Assemblée des États Parties, prévue du 7 au 17 décembre 2026.

M. Yamauchi est candidat inscrit sur la Liste A aux fins du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome, et sa candidature est présentée conformément à la procédure de nomination des candidats aux plus hautes fonctions judiciaires au Japon.

La déclaration de qualifications établie conformément au paragraphe 4 a) de l'article 36 du Statut de Rome, ainsi que le curriculum vitae de M. Yamauchi, sont joints à la présente.